

## Le télétravail et le travail à domicile dans les collectivités canadiennes

### Introduction

On estime qu'entre deux millions (c.-à-d. près du quart de la population active) et 600 000 Canadiens effectuent à domicile la totalité ou une partie de leur travail rémunéré. Quoique cette tendance croissante ait des répercussions considérables sur la société canadienne, on n'en a guère tenu compte, en règle générale, dans la planification et la conception des collectivités résidentielles. La planification des collectivités résidentielles sur le principe d'une séparation entre les activités de travail et les activités du ménage pourrait être périmée pour un nombre croissant de ménages canadiens et doit être réexaminée à la lumière des conditions économiques et sociales actuelles. Une étude a été menée par la SCHL afin d'analyser les répercussions du télétravail et du travail à domicile sur l'utilisation du domicile et du quartier, ainsi que les incidences sur la planification et la conception des domiciles et des collectivités.

### Le Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie

Le Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie a pour objet d'assurer une bonne compréhension générale des questions qui détermineront à l'avenir les questions d'habitation et de conditions de vie. Les recherches du Centre visent principalement à étudier :

- les répercussions des changements dans les facteurs démographiques, sociaux et économiques sur l'habitation;
- les futurs rapports entre l'habitation et les politiques sociales;
- les changements dans les conditions urbaines et rurales;
- les conséquences des nouvelles technologies sur l'habitation et les milieux de vie.

Dans son travail, le Centre met l'accent sur la prévision et l'étude des facteurs et des tendances qui orienteront l'habitation et ses environnements durant la prochaine décennie. Par une sensibilisation accrue pour ces questions, le Centre contribue à l'élaboration des politiques aux paliers international, national, provincial et local.

Un grand  
nombre de  
Canadiens  
travaillent à  
domicile

This publication is also available in English under the title *Telework and Home-Based Employment in Canadian Communities*.

**Le travail à domicile suppose de nouvelles solutions en matière de conception des logements**

**Constatations**

**Méthodologie**

Pour l'étude, on a retenu la méthode d'enquête par la poste en vue d'obtenir des renseignements détaillés sur les aspects suivants : les travailleurs à domicile; leur ménage; le profil de leur travail; leur domicile et leur collectivité; les modes de transport; et les télécommunications. À l'échelle canadienne, le taux de réponse s'est élevé à 31 p. 100.

**Aspects démographiques**

Près de la moitié des répondants (48 p. 100) ont déclaré être des experts-conseils indépendants ou des exploitants de commerce à domicile, tandis qu'un tiers d'entre eux (31 p. 100) ont répondu qu'ils étaient des télétravailleurs employés par un organisme public, une société de la couronne ou une société privée. Quoique la population dont on a tiré l'échantillon ne comprenait pas les travailleurs supplétifs (c.-à-d. les travailleurs qui apportent à l'occasion du travail à la maison), 13 p. 100 des répondants ont dit être des travailleurs avec emploi d'appoint, des travailleurs à domicile occasionnels ou des travailleurs «autres». En outre, 8 p. 100 ont indiqué être des entrepreneurs indépendants travaillant à contrat pour une seule société. L'échantillon comprenait une proportion de 55 p. 100 de femmes.

**Satisfaction des dispositions de travail à domicile**

Règle générale, les répondants étaient très satisfaits de travailler à domicile. Les préoccupations des travailleurs à domicile portaient principalement sur l'incapacité de dissocier le travail de la vie au foyer et sur un certain sentiment d'isolement. Les motifs qui ont incité à commencer à travailler à domicile comprenaient la commodité, la souplesse de l'horaire, le contrôle du travail, l'épargne de frais liés au travail et le contrôle de son environnement de travail. Tous ces motifs ont trait à la qualité de vie. Les motifs secondaires incitant au travail à domicile comprenaient la présence à domicile pendant les années où on élève les enfants et l'incapacité de trouver un poste rémunéré qui soit satisfaisant.

**Conséquences pour l'industrie du logement**

**Le travail à domicile appelle de nouvelles solutions en conception de logements**

Même si, de façon générale, les répondants étaient très satisfaits de travailler à domicile, un grand nombre d'entre eux éprouvaient des problèmes concernant leur lieu de travail. Par exemple, bon nombre de ces personnes déploraient ne pas avoir suffisamment d'espace d'entreposage et de travail. Les travailleurs à domicile sont intéressés par des solutions en conception des logements, de telle sorte qu'ils puissent mieux combiner travail et activités familiales sous un même toit.

**Le travail à domicile génère des activités de rénovation**

La plupart des répondants veulent ou ont déjà apporté des modifications physiques à leur logement pour qu'il convienne mieux au travail à domicile. Par exemple, bon nombre d'entre eux ont rénové des pièces, ajouté de nouveaux appareils d'éclairage et circuits électriques, ou érigé de nouveaux murs.

### **Le travail à domicile peut constituer un facteur important dans la décision de déménager et d'acheter un nouveau logement**

Peu de répondants ont déménagé à cause du travail à domicile, mais un nombre assez considérable d'entre eux ont pensé à déménager pour avoir un plus grand espace, pour mieux dissocier leur travail de leurs activités familiales ou pour que leur maison corresponde mieux à leur image de marque. La plupart de ceux qui souhaiteraient déménager voudraient habiter une maison plus spacieuse et aménagée de façon plus convenable; ils aimeraient demeurer dans la même ville ou le même quartier. Même si certains aspiraient à déménager hors de la ville, un pourcentage presque aussi important préférerait se rapprocher du centre-ville.

### **Conséquences sur la planification communautaire**

#### **Le travail à domicile n'a pas modifié considérablement la façon dont les travailleurs à domicile utilisent leur quartier**

Pour la plupart, les travailleurs à domicile compris dans l'échantillon n'ont pas modifié, depuis qu'ils travaillent à la maison, l'usage qu'ils font des avantages offerts par leur quartier; toutefois, ils ont généralement l'impression que le fait de travailler à la maison accroît la sécurité dans leur domicile et dans le quartier. En outre, certains travailleurs à domicile ont découvert dans leur collectivité une importante source d'amitié et de soutien.

#### **Le travail à domicile donne l'occasion de connecter son logement et son quartier à l'autoroute de l'information**

Lors de la planification des logements et des quartiers, on devra peut-être considérer l'à-propos d'y incorporer des installations avancées de communication comme caractéristique spéciale. Pratiquement tous les répondants utilisent un ordinateur pour leur travail à domicile; un tiers d'entre eux possèdent un modem télécopieur et un quart se servent régulièrement du courrier électronique et du réseau *Internet*. Un quart des répondants seraient intéressés à exercer leurs activités depuis un centre de télétravail (qui est un centre situé à un endroit central du quartier où un groupe d'entreprises indépendantes l'une de l'autre partagent un certain nombre d'espaces de travail) ou un bureau satellite (qui est un bureau supplémentaire situé près du quartier où habitent les employés).

Dans le futur, il est possible que les promoteurs immobiliers ciblent leurs ensembles dans les quartiers sur les travailleurs à domicile, combinant la conception de quartier traditionnel à la capacité pré-installée de communication à large bande (c.-à-d. transmission de la voix, de l'image, des textes et des données) et reliant les résidences, les écoles et les entreprises à un nœud du réseau *Internet* et à un babillard électronique communautaire.

### **Aspects de planification et de conception**

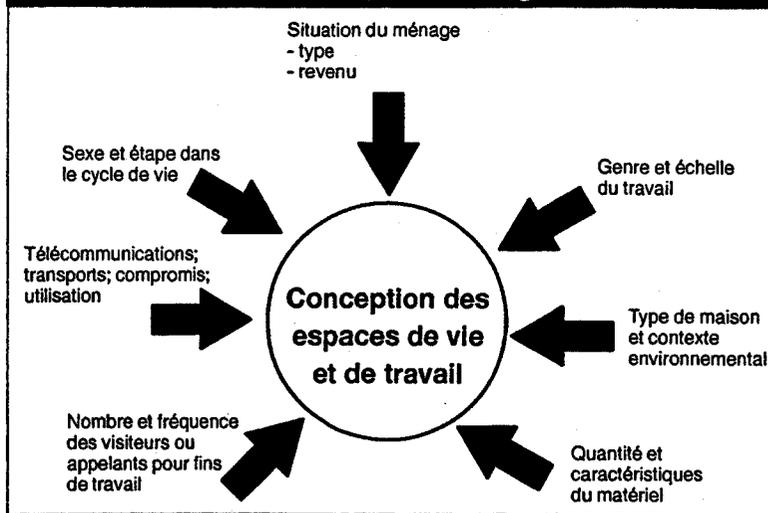
Telles qu'elles sont actuellement conçues, la plupart des maisons doivent être adaptées aux fins du travail à domicile. La recherche sur les environnements de travail a été effectuée principalement dans les bureaux. Les connaissances au sujet des environnements de travail à domicile sont assez faibles. Comme on l'indique à la figure 1, la solution la plus appropriée pour la conception de la maison d'un travailleur à domicile en particulier doit être déterminée entre autres en fonction de la nature de son travail, de la structure du ménage, de la situation de la maison et des capacités financières du travailleur.

---

**Pour fournir les résultats souhaités, les solutions en matière de conception de logements adaptés au travail à domicile doivent tenir compte de divers critères**

---

**Figure 1: Facteurs à considérer pour la conception de maisons avec combinaison d'espaces pour le ménage et pour le travail**



En règle générale, les travailleurs à domicile compris dans l'échantillon estiment que les règlements municipaux régissant leurs activités sont trop contraignants. Ces règlements ne tiennent pas compte de la nature de la plupart de leurs activités, qui ne comportent aucune toxicité ni danger physique et n'ont que rarement des répercussions négatives importantes sur le fonctionnement de leur quartier.

### Conclusion

Les nouvelles options de travail et les technologies de télécommunications à l'appui de ces options offriront un plus vaste éventail de choix en matière de styles de vie et de modes de travail, ce qui produira des changements dans les rapports sociaux et spatiaux. Le secteur du logement vient à peine de commencer à évaluer les répercussions potentielles d'un nombre plus considérable de travailleurs à domicile au Canada. Cette enquête indique que les travailleurs sont satisfaits du travail à domicile, mais qu'il faudrait apporter des modifications à leur logement et à leur collectivité pour les adapter davantage aux activités de leur travail et de leur ménage.

Les points saillants de cette recherche résument certaines des constatations de l'étude *Planification du télétravail et du travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail dans les environnements résidentiels au Canada*. Communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation au (613) 748-2367 afin d'obtenir un exemplaire gratuit du Sommaire ou pour commander le document principal.

Pour des renseignements additionnels, communiquer avec monsieur Denys Chamberland, Centre d'études prospectives, SCHL, au (613) 748-2812.

La SCHL effectue et finance un vaste éventail de recherches sur les aspects sociaux, économiques et techniques du logement. Le présent numéro de «Le point en recherche et développement» fait partie d'une série de publications de la SCHL visant à vous informer de façon concise de la nature et de la portée de ces activités.

La Société n'assume aucune responsabilité en cas de dommages, de préjudices ou de frais entraînés par l'utilisation de cette publication.

### Déjà publiés dans la série Le point en recherche et développement

- Numéro 10** Élaboration d'indicateurs de la qualité de la vie dans les municipalités canadiennes
- Numéro 11** Les besoins de logement au Canada en 1991
- Numéro 12** Les familles, les enfants et les besoins de logement au Canada, 1991
- Numéro 13** Les choix de logement des immigrants, 1986
- Numéro 14** Évolution des ménages au Canada, 1971-91
- Numéro 15** Aménagements domiciliaires durables : Principes d'aménagement, de conception et de construction (La Maison évolutive, version écologique)
- Numéro 16** Faibles revenus, main-d'œuvre active et femmes ayant des besoins de logement, 1991
- Numéro 17** La perspective à long terme du logement : projections préliminaires, 1991-2016
- Numéro 18** Besoins de logement dans les régions métropolitaines du Canada, 1991 - Partie 1
- Numéro 19** Besoins de logement dans les régions métropolitaines du Canada, 1991 - Partie 2
- Numéro 20** Le repeuplement des villes : Initiatives canadiennes de densification résidentielle
- Numéro 21** Besoins de logement dans les régions métropolitaines, 1991 : Peuples autochtones du Canada

Pour de plus amples renseignements relatifs à la recherche sur le logement à la SCHL, veuillez communiquer avec le :

**Centre canadien de documentation sur l'habitation  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Pièce C1-200  
700, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P7  
(613) 748-2367**